

RAPPORT ANNUEL SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

HARMONIE MUTUELLE - EXERCICE 2023

Le présent rapport relatif à l'exercice 2023
est approuvé par le Conseil d'Administration
en séance du 21 mars 2024

Thomas Blanchette
Président



Credit photo : Vincent Zabler

AVANÇONS *collectif*

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1.1 Edito	
1.2 Harmonie mutuelle, entité fondatrice du Groupe VYV	5
RAPPORT DE GESTION	7
2.1 Présentation d'Harmonie mutuelle et de ses activités	7
2.2 Présentation du périmètre consolidé	8
Les activités de chaque entité incluse dans le périmètre consolidé sont décrites ci-dessous.	9
Activité Assurance	9
Activité Gestion du patrimoine immobilier	9
2.3 Eléments de contexte économique et financier	10
2.4 Faits significatifs de l'exercice 2023.....	11
2.5 Résultats consolidés	13
2.6 Eléments bilantiels	15
Placements financiers des entreprises d'assurance.....	16
Intérêts minoritaires.....	16
Provisions techniques.....	17
2.7 Evènements postérieurs	17
COMPTES CONSOLIDES	18
3.1 Bilan – Actif	18
3.2 Bilan – Passif.....	19
3.3 Compte de résultat	20
3.4 Engagements Hors Bilan	20
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	21
4.1 Faits significatifs	21
4.2 Périmètre de consolidation.....	21
4.3 Principes comptables et méthodes d'évaluation.....	21
Référentiel comptable et réglementaire	21
Durée des exercices – date de clôture	22
Méthodes d'évaluation.....	22
Ecart d'acquisition.....	22
Les placements immobiliers	22
Les placements mobiliers	23
La provision pour dépréciation durable	23
Les actifs corporels et incorporels.....	24
Les créances et dettes	24

Evaluation des principales provisions techniques	24
Les provisions pour risques et charges.....	26
Impôts différés.....	26
4.4 Principaux retraitements de consolidation.....	27
Retraitements d'homogénéité des comptes.....	27
Retraitements de consolidation	27
Elimination des opérations réciproques intersectorielles	27
4.5 Changements dans les règles et méthodes ou de présentation	28
Changement de règles comptables	28
Changement de règles d'évaluation.....	28
Changement de règles de présentation	28
4.6 Notes sur le bilan.....	28
Actifs incorporels.....	28
Placements	28
Parts des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques.....	30
Créances	30
Autres actifs.....	31
Comptes de régularisation actif.....	31
Fonds propres.....	32
Passifs subordonnés	32
Provisions techniques brutes.....	32
Provisions pour risques et charges	32
Autres dettes	33
Comptes de régularisation passif	35
4.7 Notes sur le compte de résultat.....	35
Produits financiers nets de charges.....	35
Ventilation des charges par nature des « autres activités ».....	36
Résultat exceptionnel	36
Impôts sur les résultats.....	36
4.8 Informations complémentaires	36
Effectifs.....	36
Evènements postérieurs.....	36

Les comptes appelés « comptes consolidés » sont des comptes compilés établis selon un référentiel ad hoc. Les montants et les commentaires sont exprimés en M€ dans le rapport de gestion et en k€ dans les comptes consolidés et l'annexe aux comptes consolidés.

INTRODUCTION

1.1 EDITO

En 2023, Harmonie Mutuelle a franchi le cap symbolique de ses 10 ans d'existence. Et cette année a été l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis 2013, en posant un regard lucide à la fois sur nos grandes réalisations et sur les défis à venir. C'est avec ce double regard que notre collectif de 7000 salariés et élus a traversé cette année 2023.

Dans un contexte de plus en plus contraint (inflation médicale, hausse des arrêts de travail, évolutions règlementaires...), l'année écoulée a confirmé la solidité d'un modèle construit dans la durée. Et ce modèle nous permet aujourd'hui d'accompagner près de 5 millions de personnes, près de 88 700 entreprises, 150 000 entrepreneurs et 50 branches professionnelles.

Un modèle plus solide, construit grâce au rapprochement progressif entre Mutex, Chorum et Harmonie Mutuelle qui aboutit, pour la première fois de notre histoire, à la présentation d'une vision consolidée des comptes. L'ensemble Harmonie Mutuelle, Mutex et Foncière Lieux de Vie représente ainsi plus de 4,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023, dont plus d'1 milliard d'euros en prévoyance. La pertinence de notre modèle nous permet d'afficher un résultat net positif à 28 millions d'euros. Ces résultats confirment notre position de leader en santé et confortent notre positionnement en prévoyance et prévention.

Un modèle plus redistributif également, avec cette année encore 82,7% des cotisations santé rendues à nos adhérents (contre 81,9% en 2022) sous forme de prestations - un taux parmi les plus élevés du marché - grâce notamment à la baisse continue de notre taux de frais de gestion.

Un modèle plus performant, 2023 aura permis de conforter la multi-protection via l'ensemble de nos offres de solutions de prévoyance, assurance vie, épargne-retraite, santé et prévention. Ce panel d'offres et de services est développé en étroite proximité avec nos collectifs, il permet de mieux fidéliser et renforcer les liens avec nos adhérents.

Fidèle à nos valeurs et à notre modèle de gouvernance démocratique, nous avons enfin continué à développer nos activités en alliant performance économique et utilité sociale et écologique. Cela amène le collectif à agir. Agir pour un environnement plus sain, en accélérant la décarbonation de notre portefeuille d'investissements. Agir pour une meilleure santé physique, avec 300 000 français encouragés au sport et à l'activité, pour faire reculer la sédentarité. Agir pour maintenir l'accès aux soins, avec plus de 235 000 bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire et plus de 5000 adhérents accompagnés au titre de l'action sociale. Agir pour créer et sauvegarder des emplois, dans les territoires, en apportant un soutien financier à plus de 300 entreprises. Agir pour une consommation médicale responsable et maîtrisée.

Nous entamons la deuxième mi-temps de notre plan stratégique Impact(s) 26 et du plan Groupe VYV>2025 avec confiance et ambition, sachant pouvoir compter sur l'engagement de nos salariés et de nos élus, qui agissent quotidiennement au plus près des territoires pour améliorer l'état de santé de nos 5 millions de personnes protégées.

Thomas Blanchette,
président d'Harmonie Mutuelle

Catherine Touvrey,
directrice générale d'Harmonie Mutuelle

1.2 HARMONIE MUTUELLE, ENTITE FONDATRICE DU GROUPE VYV

Harmonie Mutuelle est affiliée au Groupe VYV qui compte en 2023, 5 membres affiliés avec la MGEN, Mutuelle Nationale Territoriale, Mare Gaillard et SMACL Assurances.

Créé en septembre 2017, le Groupe VYV est à la fois le premier acteur de l'assurance santé en France et le premier opérateur national privé non-lucratif de services de soins et d'accompagnement. Sa vision se construit sur une conviction : la santé est un droit. C'est pourquoi le Groupe VYV a fait de l'accès de tous à la santé, son premier engagement. Dans le cadre du projet VYV>2025, le Groupe se développe autour de ses 3 métiers : Assurance, Soins et accompagnement, Logement.

La force du Groupe VYV réside dans ses fondements de solidarité.

Une convention d'affiliation signée entre l'UMG Groupe VYV et Harmonie Mutuelle, définit les relations entre ses membres affiliés et pose un mécanisme de solidarité financière entre eux. Son action s'organise autour de plusieurs unions qui structurent les relations entre le groupe et ses entités :

L'Union mutualiste de groupe (UMG)

Sa mission : assurer la coordination et le pilotage économique et stratégique d'ensemble au travers de son influence dominante, de son contrôle stratégique.

VYV3

Sa mission : conduire la stratégie de développement de l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV. Ce pilier occupe une place centrale dans le modèle que le groupe entend construire.

Ses composantes : VYV3 est née du rapprochement des activités de soins et d'accompagnement des groupes Harmonie (Harmonie Services Mutualistes) et MGEN (MGEN Action sanitaire et sociale et MGEN Centres de santé). Elle regroupe des unions territoriales de la Mutualité française, des mutuelles dédiées, des associations de l'économie sociale et solidaire et des structures à capitaux mutualistes et des structures commerciales à capitaux mutualistes.

Le Groupe Arcade-VYV

Sa mission : développer le pilier Habitat et logement social du groupe autour de la promotion du Logement santé.

Ses composantes : avec un ancrage local renforcé grâce à ses 27 filiales, le Groupe Arcade-VYV est présent sur l'ensemble du territoire métropolitain.

VYV Partenariat

Sa mission : faciliter le développement des mutuelles adhérentes – autour de la formation, de la législation, de la mutualisation des moyens, notamment – tout en respectant leur autonomie et leur liberté d'administration.

Ses composantes : une cinquantaine de mutuelles (soit 712 000 personnes protégées) partageant les valeurs d'un grand groupe et souhaitant s'adosser à lui.

VYV>2025 chiffres clés



10,8 millions
de personnes protégées

Plus de **46 000**
collaborateurs*

10 000
élus locaux et militants,
dont près de **2 600**
délégués élus
parmi les adhérents

* Dont plus de 3 000 collaborateurs
au sein du Groupe Arcade-VYV.



Plus de **77 000** entreprises
clientes en santé et prévoyance



17 ministères et établissements
publics à caractère administratif



5 200 collectivités territoriales*

* la MNT comptabilise désormais les collectivités
accompagnées dans le cadre d'une convention de
participation et dans le cadre des partenariats MNT/CDG.



1 700
établissements de soins
et d'accompagnement

4 millions de personnes
soignées et accompagnées
par les équipes de VYV³



Plus de **210 000** logements dont
88 % de logements locatifs sociaux

RAPPORT DE GESTION

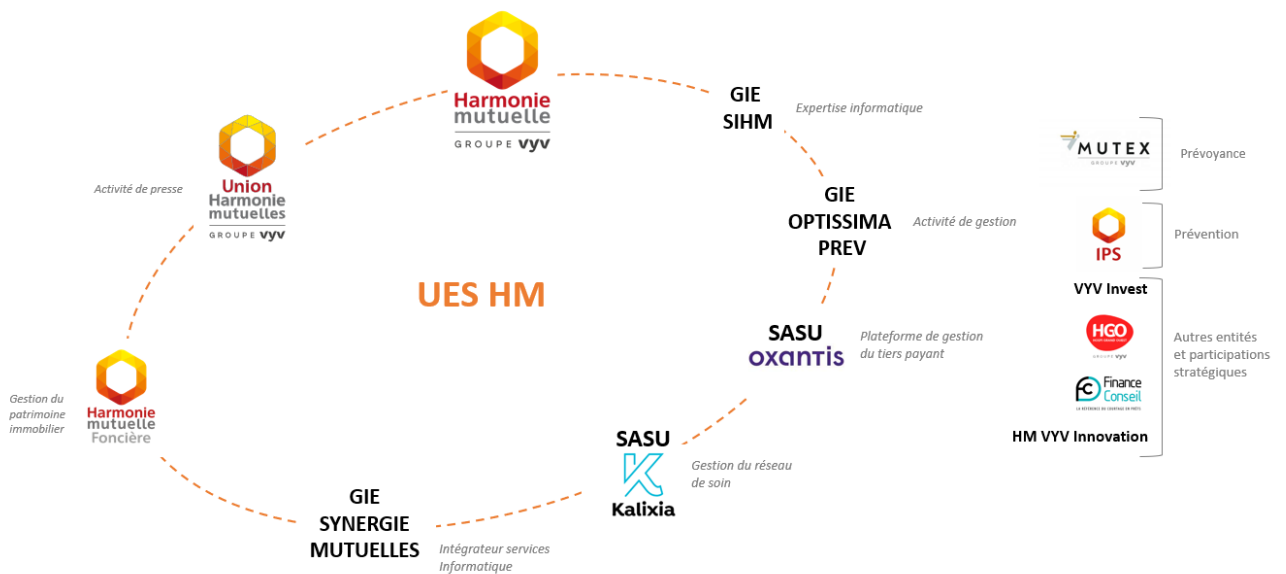
2.1 PRESENTATION D’HARMONIE MUTUELLE ET DE SES ACTIVITES

Acteur majeur de la protection sociale, Harmonie Mutuelle a pour activité principale l’assurance complémentaire santé, représentant près de 98% des cotisations acquises brutes en 2023. En parallèle, elle consolide son activité prévoyance, à travers la distribution de contrats d’assurance et de service spécifiques (activité portée par Mutex SA). Pour compléter son offre, Harmonie Mutuelle assure également des garanties dites « emprunteur », et propose un accompagnement de ses adhérents, entreprises ou particuliers avec des offres de prévention (activité portée par la SASU IPS), d’assurance IARD (activité portée par VYV Conseil) et d’épargne et de retraite (activité portée par VYV Protection Avenir).

Entreprise Mutualiste à Mission depuis 2021, Harmonie Mutuelle a pour raison d’être : « Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux, et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs ». Cette raison d’être constitue sa boussole pour les prochaines années.

Elle affirme qu’améliorer la santé des personnes et de la société nécessite de protéger l’environnement, à la fois naturel (qualité de l’air, de l’eau, protection contre les pollutions diverses...) et socio-économique (qualité des relations sociales, amicales, familiales, attention au niveau de stress et aux conditions de travail...). Harmonie Mutuelle entend agir directement sur ces facteurs et propose divers services, inclus dans leur complémentaire, comme la mise à disposition du média Harmonie Santé ou comme le réseau de soin Kalixia. Le réseau Kalixia permet à nos adhérents d’avoir accès à des prestations de qualité à tarifs négociés auprès des professionnels de santé partenaires.

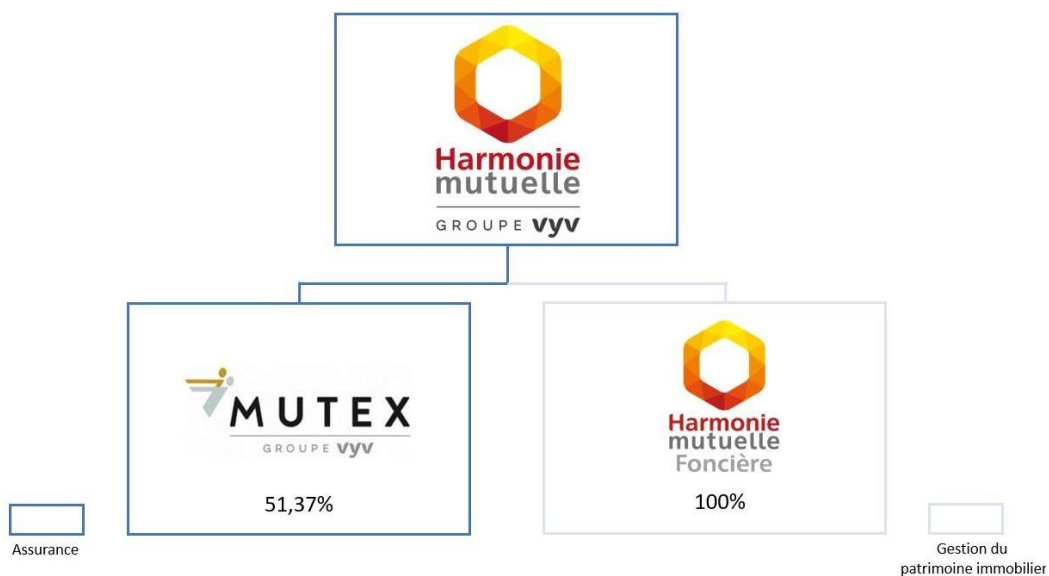
Dans le cadre de son activité, la mutuelle s’appuie sur des filiales ou GIE, notamment le GIE Systèmes Information Harmonie Mutuelles (GIE SIHM) qui opère ses systèmes d’information, le GIE Optissima prev qui gère les prestations de prévoyance et une foncière, Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de Vie (HMFLV) pour la gestion de son patrimoine immobilier.



2.2 PRESENTATION DU PERIMETRE CONSOLIDE

Dans la suite de ce rapport, tous les éléments présentés le seront sur le périmètre restreint à Harmonie Mutuelle, Mutex SA et Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de Vie, cet ensemble étant dénommé le périmètre consolidé.

Harmonie Mutuelle est la structure consolidante et détient à 51,37% sa principale filiale d'assurance spécialisée dans la prévoyance (Mutex SA) et à 100% sa filiale détenant son patrimoine immobilier (Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de Vie SAS).



Le volume de cotisations acquises sur le périmètre consolidé s'élève à 4 104 M€ pour l'exercice 2023, le résultat net s'établit à 28 M€ et le total du bilan à 13 092 M€. L'ensemble consolidé compte plus de 5 000 salariés.

Les activités de chaque entité incluse dans le périmètre consolidé sont décrites ci-dessous.

Activité Assurance

Harmonie mutuelle

Harmonie Mutuelle, devenue, lors de son Assemblée Générale du 6 juillet 2021, Entreprise Mutualiste à Mission, entend avoir un impact sociétal positif et mesurable. En inscrivant sa raison d'être dans ses statuts, elle agit, le plus en amont possible, sur les déterminants de santé afin de minimiser leurs conséquences. Harmonie Mutuelle est agréée pour pratiquer les activités d'assurance relevant des branches 1 (accident), 2 (maladie), 20 (vie-décès) et 21 (nuptialité-natalité) prévues à l'article R211-2 du Code de la Mutualité. Elle est soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité. Son siège social est situé au 143 rue Blomet à Paris.

Au 31 décembre 2023, Harmonie Mutuelle compte près de 5 millions de personnes protégées. L'activité Non-Vie d'Harmonie Mutuelle intègre principalement l'assurance de garanties santé ainsi que la gestion d'indemnisation forfaitaire journalière en cas d'hospitalisation, ce qui représente plus de 98% des cotisations acquises brutes de cession en réassurance en santé et en prévoyance en 2023. Conformément à son engagement pris en Assemblée Générale de redistribuer a minima 80% des cotisations collectées, l'entreprise affiche un taux de redistribution de 82,7% en faveur de ses adhérents en complémentaire santé.

En 2023, les cotisations acquises brutes de réassurance 2023 s'élèvent à près de 3 Mds€. Et, le chiffre d'affaires, hors santé, représente près de 4,2% du chiffre d'affaires total de la mutuelle.

Mutex SA

Mutex est une Société Anonyme d'assurance à Conseil d'Administration. C'est une société mixte, agréée pour les activités d'assurance vie et d'assurances complémentaires en cas de maladie ou d'accident (branches réglementaires 1, 2, 20, 21 et 22). Le chiffre d'affaires de MUTEX est majoritairement orienté vers la prévoyance. La gamme des produits proposés par MUTEX couvre largement les besoins de protection complémentaire des particuliers, des professionnels, des entreprises, des organismes de l'Economie Sociale et Solidaire et des collectivités publiques. Par ailleurs, MUTEX peut proposer et inclure avec ses offres, des produits mis en œuvre par des partenaires : rentes de conjoints et rentes éducation avec l'O.C.I.R.P. et assistance avec I.M.A. et R.M.A. Harmonie Mutuelle, actionnaire majoritaire de Mutex, distribue et gère les activités de prévoyance mutualiste.

Les actionnaires majoritaires de Mutex SA sont Harmonie Mutuelle (51,37%) et VYV Invest (33,33%).

En 2023, les primes brutes représentent plus de 1.1 Mds€.

Activité Gestion du patrimoine immobilier

Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de Vie (HMFLV)

Harmonie Mutuelle a regroupé au sein d'une même société l'ensemble de son patrimoine immobilier qui était, soit détenu en propre, soit par l'intermédiaire de sociétés civiles immobilières. A ce titre, cette dernière a créé la SASU Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de Vie (HMFLV) le 27 décembre 2019 dont elle détient la totalité du capital social. Les différents objets de cette société sont l'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur et la

vente de tous immeubles à usage industriel, commercial, agricole, d'habitation ou de bureau, et, la prise d'intérêts et la participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises et notamment des sociétés à prépondérance immobilière, ainsi que, la propriété et la gestion de valeurs mobilières.

Au 31 décembre 2023, la filiale HMFLV regroupe 113 immeubles propriétaires en France, soit 136 224 m² disponibles, expertisés pour un montant total de 291 M€. Cette foncière, qui accueille les équipes de gestion et de distribution, est une preuve concrète de l'ancrage territorial d'Harmonie Mutuelle.

2.3 ELEMENTS DE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

Evolution du coût du risque santé et prévoyance

L'augmentation du coût des dépenses de santé (appelée inflation médicale) affiche une hausse sur l'exercice de 5,1%. Cette évolution intègre la dérive de la consommation médicale en 2023, mais aussi les évolutions conventionnelles et règlementaires (dont la revalorisation des consultations/visites des médecins et la hausse du ticket modérateur applicable aux honoraires et aux actes de soins dentaires).

En parallèle, les prestations versées en prévoyance ont, elles aussi augmenté, impactées par la revalorisation de l'indice AGIRC ARRCO en hausse de 5,12%.

Environnement macro-économique

Après une année 2022 marquée par une explosion de l'inflation, entraînant une hausse des taux directeurs sans précédent et une baisse des marchés financiers, l'année 2023 a été beaucoup plus bénéfique pour les investisseurs. L'espoir d'une baisse de l'inflation s'est concrétisé, avec une hausse des prix approchant les 2% aux Etats-Unis et un ralentissement notable en Europe. Les Etats-Unis, dont une récession semblait inévitable en 2023, ont atteint 2,5% de croissance, avec un marché du travail robuste et une inflation en baisse. En France, l'inflation reste plus basse que dans le reste de l'Europe, et atteint 3,4% à la fin de l'année. Dans l'espoir d'une baisse de taux directeurs, les marchés financiers ont réagi positivement aux discours rassurants des banques centrales, notamment en fin d'année. Les indices boursiers mondiaux ont progressé sur l'exercice 2023, le CAC 40 est en hausse de 16,52%, le S&P 500 de 24,23%. De plus, les valeurs technologiques ont été particulièrement performantes, comme en témoigne la forte hausse du Nasdaq qui clôt l'année avec une performance de 53,81%. De leur côté, les taux à 10 ans ont globalement baissé sur l'année tandis que le Bitcoin effectue une remontée, dépassant les 42 000 dollars, soit une hausse de 153%.

Toutefois, des inquiétudes demeurent au sujet de l'environnement macroéconomique international : la Chine a connu une année 2023 mouvementée, tirée vers le bas par son secteur immobilier. En Europe, certains pays semblent se diriger vers la récession et des inquiétudes subsistent quant au calendrier de l'assouplissement monétaire. Enfin, malgré une forte baisse, la période inflationniste n'est pas totalement terminée, en témoigne la légère hausse lors du dernier mois de l'année.

Impact sur les portefeuilles

Les actifs de placement d'Harmonie Mutuelle et de Mutex SA sont essentiellement des actifs obligataires ; la baisse des taux sur l'année 2023 a ainsi permis d'améliorer la notation moyenne du portefeuille et a créé des opportunités de réinvestissement sur des actifs à rendements plus attractifs. L'impact de la baisse de taux a également été bénéfique sur la valorisation des actifs : les plus-values latentes sur obligations reviennent quasiment à la neutralité

au 31 décembre 2023 ; pour les OPC côtés, les plus-values latentes bénéficient d'un marché action très favorable et progressent sur l'ensemble des OPC côtés.

Le marché de l'immobilier continue d'être impacté par le niveau élevé des taux d'intérêts et les valorisations d'actifs poursuivent leur baisse. Sur le marché du Private Equity, les multiples de valorisation les plus récents du segment mid-market affichent une baisse de 8% sur le trimestre et se situent à 9.1 x l'EBITDA. Les volumes des transactions sont en berne. Les valorisations résistent néanmoins grâce aux bonnes performances économiques des sociétés. Enfin sur le marché des Infrastructures, les valorisations se sont maintenues plutôt stables.

2.4 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2023

Depuis début 2022, Harmonie Mutuelle déploie son plan stratégique Impact(s) 26, et affirme son ambition de devenir un acteur majeur aussi bien en santé qu'en prévoyance et en prévention. Pour ce faire, elle a renforcé, en 2023, l'accompagnement proposé autour de ses 3 métiers cœur et accéléré la multi-protection de ses adhérents, à travers des solutions en prévention et prévoyance et entend accélérer la dynamique en épargne-retraite (dont l'assurance Vie). Ce panel élargi et diversifié de solutions et de services, déployés aussi bien par Harmonie Mutuelle, que par sa filiale Mutex ou par le Groupe VYV, est un patrimoine commun que la mutuelle met au service de l'ensemble de ses adhérents, entreprises clientes et branches professionnelles.

En 2023, Harmonie Mutuelle poursuit le développement de solutions dédiées en épargne-retraite, une dynamique qu'elle amplifiera dans les années à venir. L'année 2023 aura par ailleurs été marquée par une progression du déploiement des solutions de prévention en milieu professionnel, plus de 600 entreprises ont été accompagnées dans ce domaine, soit plus de 180 000 salariés. En termes d'activité commerciale, l'année a aussi permis de remporter de belles conquêtes, des entreprises comme Chantiers de l'Atlantique, Fondation Abbé Pierre, Conforama, Bred et Banque des Caraïbes ont confié l'assurance de leurs salariés à Harmonie Mutuelle.

Le plan stratégique est accompagné d'un plan de transformation comprenant plusieurs leviers nécessaires à l'atteinte des objectifs à horizon 2026. L'année 2023, deuxième année du plan stratégique, a été celle de la mise en réalisation de différents leviers du plan.

Le levier « prévoyance métier cœur » vise à faciliter et renforcer le multi équipement santé et prévoyance de nos adhérents et entreprises clientes, et de mettre à leur disposition un parcours sans couture. Cet objectif a été rendu possible grâce à l'unification des activités de gestion et de prestation santé prévoyance au sein d'un modèle intégré. Ainsi, l'exercice passé a été marqué par le transfert de plus de 500 salariés de Mutex et Chorum Gestion au sein des GIE Optissima Prev et GIE SIHM dans l'UES Harmonie Mutuelle.

Le deuxième levier est porté par l'ambition d'un "pacte de proximité relationnelle". Il consiste au renforcement de notre ancrage territorial et donne aux équipes, sur le terrain, les moyens pour renforcer les relations avec nos adhérents et nos entreprises clientes. Ces derniers bénéficient d'une relation de proximité facilitée avec un conseiller dédié, joignable par tous les canaux.

Harmonie Mutuelle, qui a fait le choix de devenir Entreprise Mutualiste à Mission, a passé en 2023 des étapes majeures de ses orientations. Elle s'est attachée à approfondir ses engagements en matière sociale et environnementale pour agir sur les déterminants permettant d'améliorer la santé du plus grand nombre.

Entreprise à impact, Harmonie Mutuelle prolonge également son action à travers sa Fondation d'entreprise dont l'action a été réorientée, pour les 4 ans à venir, sur un sujet en cohérence avec sa raison d'être : développer la capacité individuelle et collective pour concourir à un meilleur état de santé global. Avec l'appui de son Conseil Scientifique, la Fondation d'entreprise d'Harmonie Mutuelle a notamment choisi de lutter contre la sédentarité, d'agir concrètement sur le terrain à travers des initiatives locales qui travaillent sur les ressorts individuels et collectifs pour favoriser l'activité physique ou le lien social.

En matière sociale, Harmonie Mutuelle a protégé, en 2023, près de 5 millions de personnes, 88 700 entreprises clientes et 150 000 entrepreneurs. Elle a également permis de maintenir l'accès aux soins et aux droits en complémentaire santé en accordant plus de 3,2 M€ d'aides financières au titre de l'action sociale à plus de 5 000 adhérents en difficulté et en accompagnant avec la Complémentaire Santé Solidaire plus de 235 000 bénéficiaires. Enfin, à travers le fonds Harmonie Mutuelle Emplois France, elle a contribué à créer et sauvegarder des emplois, dans les territoires, en apportant un soutien financier à plus de 300 entreprises, dont 64% de TPE et de PME.

En matière environnementale, Harmonie Mutuelle s'était dotée en 2022 d'une stratégie climat ambitieuse : réduire de 48,2% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Pour nourrir cette ambition, sa politique de placement prend pleinement en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). En 2023, plus de 95% du portefeuille d'actions et d'obligations (hors multigestion) faisaient l'objet d'une notation selon les critères ESG. Harmonie Mutuelle a aussi renforcé ses engagements environnementaux en accélérant la décarbonation de son portefeuille d'investissements. A la fin de l'année, Harmonie Mutuelle est en avance sur sa trajectoire de décarbonation. Les émissions totales de gaz à effet de serre induites de son portefeuille représentent ainsi 152 757 tCO₂ en 2023 versus 272 058 tCO₂ en 2019, soit une diminution globale de 44%.

Pour évaluer concrètement ses actions, Harmonie Mutuelle a mesuré pour la première fois en 2023, son Impact Score, selon le référentiel mis au point par le Mouvement Impact France pour permettre aux entreprises d'évaluer leur impact écologique et social. L'Entreprise Mutualiste à Mission a obtenu le score très encourageant de 70/100. Un résultat bien supérieur à la moyenne des entreprises, qui témoigne de l'efficacité et de l'impact positif des actions menées, ces dernières années, par Harmonie Mutuelle.

Evolution de périmètre

Harmonie Mutuelle en tant qu'associé unique des sociétés Sphéria Vie et Chorum Conseil a décidé de dissoudre ces entités par transmission universelle de leur patrimoine. L'impact sur le résultat d'Harmonie Mutuelle est de +2,6 M€. Les apports bilantiels sont composés principalement de placements pour 46,5 M€, de provisions techniques pour 13,8 M€ presque intégralement cédées à des partenaires et de comptes bancaires pour 6,2 M€.

La mutuelle a également apporté les titres détenus dans la SCI Gambetta Malakoff à HMFLV, qui a fusionné avec la SCI. Compte tenu de la baisse de la valorisation de l'immeuble à fin 2023, le résultat de l'ensemble consolidé est impacté par une provision pour dépréciation sur l'immeuble à hauteur de 4,2 M€ et d'un produit exceptionnel pour 0,9 M€ lié à l'abandon partiel de compte courant des minoritaires.

Affaire Médiateur

La Cour d'appel de Paris a déclaré les laboratoires Servier coupables dans l'affaire Médiateur, et les condamne à payer à Harmonie Mutuelle 8,5 M€ au titre des préjudices subis. Un produit exceptionnel a été comptabilisé pour ce montant, compensé intégralement par une provision pour participation et ristourne impactant la marge technique. Les modalités de redistribution aux adhérents de cette provision seront définies par le Conseil d'administration de la mutuelle.

Liquidation de l'UMR Union et de MNAM OM

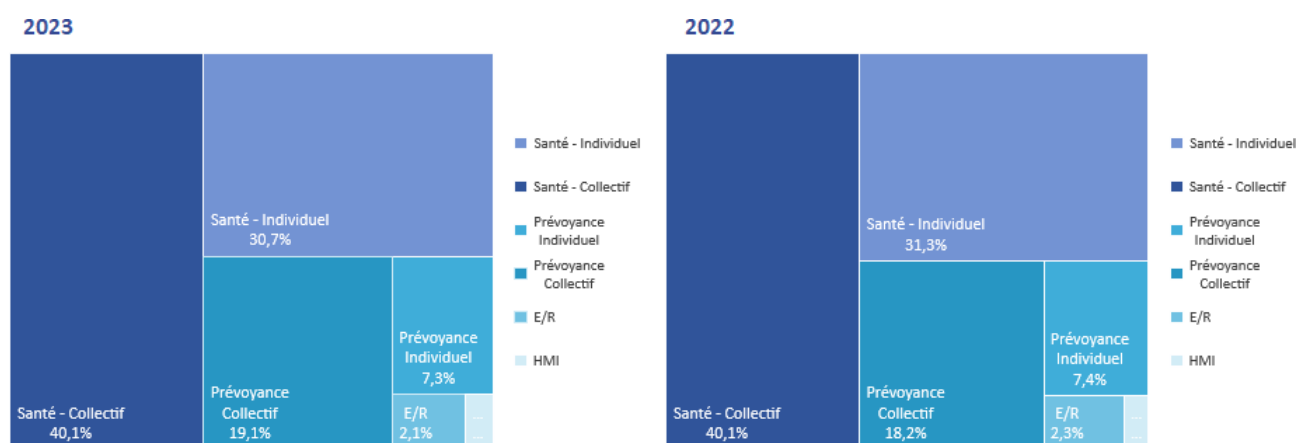
Des produits exceptionnels ont été constatés du fait des liquidations de l'Union Mutualiste Retraite (UMR) pour un montant de 2,9 M€ et de Mutuelle Nationale Aviation Marine Œuvres Mutualistes (MNAM OM) pour un montant de 1 M€.

2.5 RESULTATS CONSOLIDES

En M€	Assurance	Autre	31/12/2023	Assurance	Autres	31/12/2022	Variation	%
Cotisations Acquises	4 104		4 104	3 901		3 901	203	5%
Charges des Prestations d'Assurance	-3 308		-3 308	-3 195		-3 195	-114	4%
Charges ou Produits nets des cessions en réassurance	-42		-42	-31		-31	-11	36%
Marge Technique (hors frais)	753		753	675		675	78	12%
Chiffre d'Affaires ou Produits des Autres Activités		11	11		9	9	2	22%
Autres Produits d'Exploitation	60	1	61	30	2	32	29	89%
Charges des autres activités		-47	-47		-41	-41	-6	14%
Charges de gestion	-810		-810	-696		-696	-114	16%
Autres produits nets non techniques	-16		-16	-77		-77	61	-79%
Intersectoriels	-30	30	0	-32	32	0	0	
Frais de fonctionnement nets	-796	-5	-801	-774	1	-773	-28	4%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-43	-5	-48	-99	1	-98	50	-51%
Résultat financier	151	0	151	158	-1	157	-6	-4%
Résultat exceptionnel	17	2	19	2	0	2	17	837%
RESULTAT AVANT IMPOT	125	-3	122	61	0	62	61	98%
Impôts sur les Résultats	-69	-1	-70	-24	0	-24	-46	192%
Intérêts minoritaires	-25		-25	-18		-18	-6	33%
RESULTAT NET (part du groupe)	32	-4	28	19	0	19	8	44%

Les cotisations acquises brutes de réassurance s'établissent à 4 104 M€ en 2023 contre 3 901 M€ en 2022, soit une hausse de + 5% sur l'exercice. L'assurance de garanties santé représente 71% des cotisations acquises en 2023. En parallèle, l'activité d'assureur de risque à branche longue, dont la prévoyance collective/individuelle, le développement du portefeuille emprunteur et l'épargne retraite, continue de progresser et représente 29% des cotisations acquises en 2023.

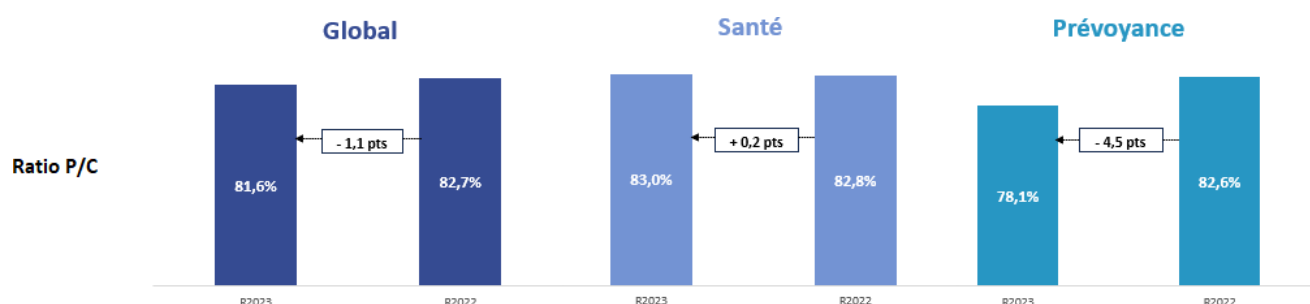
Structure du chiffre d'affaires



Le chiffre d'affaires des autres activités est porté par la filiale immobilière Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de Vie, et s'élève à 11 M€ de revenus locatifs en 2023 contre 9 M€ en 2022.

La marge technique des activités d'assurance s'élève à 753 M€ en 2023 contre 675 M€ en 2022, soit une progression de +12% sur l'exercice. Le P/C du périmètre consolidé net de réassurance s'élève à 81,6% contre 82,7% en 2022.

Cette évolution est liée notamment aux effets positifs des renouvellements sur les portefeuilles santé et prévoyance, mais également par le développement important des affaires nouvelles en prévoyance, associée à la hausse du taux technique Non-Vie et associée à la maîtrise de la dérive en arrêt de travail.



Les frais de fonctionnements nets s'élèvent à 801 M€ en 2023 contre 773 M€ en 2022. L'ensemble des entités du périmètre consolidé veille à la maîtrise de ses frais de gestion, comme en témoigne l'évolution du taux de frais de gestion passant de 19,8% à 19,5% sur 2023. Le taux de frais de gestion santé est quant à lui de 17,1% pour l'exercice 2023 (vs 17,33% en 2022).

Le résultat d'exploitation s'améliore significativement (-48 M€ en 2023 contre -98 M€ en 2022), dans un contexte d'inflation médicale soutenue et d'une dégradation du risque « arrêt de travail ». Le ratio combiné consolidé s'améliore et s'établit à 101,2% en 2023 contre 102,5% en 2022.

Le résultat financier net des intérêts techniques est stable sur la période (151 M€ en 2023 contre 157 M€ en 2022).

Le résultat du périmètre consolidé s'élève à 28 M€, et est en hausse de + 44% par rapport à 2022. Il s'appuie sur la progression du résultat d'exploitation et du résultat exceptionnel. Ce dernier ressort positif principalement sous l'impact du produit à recevoir dans le cadre de l'affaire Mediator et des bonis de liquidation reçus de l'UMR Union et de MNAM OM.

La charge d'impôt augmente sur l'exercice en raison de la dotation significative aux provisions d'égalisation et aux réserves générales du fait de la remontée significative du taux technique Non-Vie.

Les intérêts minoritaires s'établissent à 25 M€ en 2023 et représentent la part du résultat de la filiale Mutex SA détenu par les minoritaires, soit 3% détenu par la MGEN, 33,33% par VYV Invest et à 12,30% par Mutex Union (entité hors du Groupe VYV).

2.6 ELEMENTS BILANTIELS

Bilan – Actif

En M€	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Autres actifs incorporels	45	46	-1
Placements des entreprises d'assurance	10 039	9 851	188
Placements des autres entreprises	6	6	0
Part des cessionnaires et rétrocess. dans les provisions techniques	1 072	1 054	18
Créances	1 211	1 164	47
Autres actifs	36	46	-10
Comptes de régularisation	683	657	26
Total actif	13 092	12 824	268

Bilan – Passif

En M€	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Fonds propres	1 780	1 751	28
Intérêts minoritaires	422	408	15
Passifs subordonnés	160	160	0
Provisions techniques brutes	8 296	8 213	82
Provisions pour risques et charges	56	66	-10
Autres dettes	2 230	2 095	135
Compte de régularisation	148	131	18
Total passif	13 092	12 824	268

Au 31 décembre 2023, le total du bilan s'élève à 13 092 M€ contre 12 824 M€ en 2022. Les principaux postes comptables sont détaillés dans les tableaux suivants.

Placements financiers des entreprises d'assurance

En M€	Valeur brute 31/12/2023	Valeur Nette 31/12/2023	Valeur de réalisation 31/12/2023	Plus value latente 31/12/2023	Valeur brute 31/12/2022	Valeur Nette 31/12/2022	Valeur de réalisation 31/12/2022	Plus value latente 31/12/2022
Placements immobiliers	505	324	454	130	489	314	462	148
Placements dans les entreprises liées	874	866	1 411	545	889	851	919	67
Actions et Autres Titres à revenu variable	2	2	2		2	2	2	
OPCVM de titres à revenus fixes	112	112	122	10	256	256	250	-6
OPCVM de titres à revenus variables	1 881	1 869	2 276	407	1 817	1 812	2 149	338
Obligations et Autres Titres à revenu fixe	6 181	6 170	6 664	494	6 277	6 267	6 400	133
Autres prêts et effets assimilés	4	4	4		4	4	4	
Dépôts auprès des cédants	53	53	53		53	53	53	
Autres dépôts, cautionnements et placements	603	598	600	2	259	255	255	
Placements des entreprises d'assurance (hors placements représentant des engagements en uc)	10 215	9 998	11 586	1 588	10 047	9 814	10 495	681
Placements représentant des engagements en uc		41				37		
Total placements des entreprises d'assurance		10 039				9 851		

La valeur au bilan des placements financiers (hors placements représentant des engagements en unités de compte) s'établit à 9 998 M€, soit 76% du total de l'actif des entités du périmètre consolidé. Les obligations et autres titres à revenu fixe, ainsi que les OPCVM à revenus variables représentent une grande partie des placements, à hauteur de 80%. La répartition des placements est cohérente avec les contraintes d'écoulement des provisions techniques au passif. Le portefeuille compte aussi une part importante de placements dans les entités liées, à hauteur de 9% du total des placements sur 2023, notamment via des dépôts espèces chez les cédantes (principalement auprès du minoritaire Mutex Union).

Les plus-values latentes sont en hausse sur l'exercice et s'élèvent à 1 588 M€ appuyant la solvabilité de l'ensemble consolidé face à ses engagements envers les assurés.

En M€	Fonds d'établissement	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Part Groupe	Minoritaires	Total
Fonds propres consolidés 31/12/2022	1 447	284	19	1 751	408	2 159
Affectation de résultat		19	-19			
Résultat			28	28	25	52
Autres mouvements		1		1	-10	-9
Fonds propres consolidés 31/12/2023	1 447	304	28	1 780	422	2 202

Les capitaux propres du périmètre consolidé s'élèvent à 1 780 M€ contre 1 751 M€ en 2022. L'augmentation s'explique par le résultat net sur l'exercice pour 28 M€.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires, représentent la part du résultat et des réserves de Mutex détenu par les minoritaires, et s'élèvent à 422 M€, soit + 15 M€ par rapport à 2022 en raison du résultat de l'exercice attribué aux minoritaires pour 25 M€, diminué du montant du résultat 2022 distribué sous forme de dividendes.

Provisions techniques

En M€	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Provisions d'assurance vie	4 084	4 174	-90
Provisions pour prestations à payer - vie	351	375	-24
Provisions pour participation aux excédents et ristournes vie	44	40	4
Provision pour égalisation (vie)	88	67	21
Provisions techniques vie	4 568	4 657	-88
Prov. pour cotisations non acquises (non-vie)	22	14	8
Provisions pour prestations à payer - non vie	895	807	88
Provisions pour participation aux excédents et ristournes non	24	16	8
Provisions pour égalisation (non vie)	220	172	48
Autres provisions techniques (nv)	2 525	2 511	14
Provisions techniques non vie	3 686	3 520	166
Provisions techniques uc	41	37	4
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	8 296	8 213	82

Les provisions techniques brutes s'élèvent à 8 296 M€ au 31 décembre 2023 et représentent 63% du total du passif des entités du périmètre consolidé. Les provisions techniques Vie participent à hauteur de 55% du total des provisions contre 45% pour les provisions techniques Non-Vie. Elles sont impactées sur l'exercice 2023 par la Transmission Universelle de Patrimoine et le transfert de portefeuille avec Sphéria Vie. La hausse des provisions en lien avec l'activité Non-Vie (garanties santé et petite prévoyance) est liée à la croissance de l'activité prévoyance, ainsi qu'à l'inflation médicale constatée en 2023, partiellement compensée par l'impact favorable de la hausse des taux en prévoyance et dépendance. La diminution des provisions en lien avec l'activité Vie s'explique par la baisse des provisions épargne et retraite qui fait suite notamment à la collecte nette négative sur les livrets et au vieillissement du portefeuille des rentes en service, en grande partie compensée par la hausse des provisions en prévoyance principalement liée à la croissance du portefeuille.

2.7 EVENEMENTS POSTERIEURS

Néant.

COMPTES CONSOLIDÉS

3.1 BILAN – ACTIF

En k€	31/12/2023	31/12/2022
Actifs incorporels	44 837	45 731
- dont écarts d'acquisition		
Placements des entreprises d'assurance	9 997 930	9 814 159
- terrains et constructions	324 013	314 209
- placements dans les entreprises liées	866 089	851 430
- autres placements	8 754 781	8 595 163
- dépôts auprès des cédantes	53 047	53 358
Placements représentant des engagements en uc	40 854	36 568
Placements des autres entreprises	6 400	6 383
Titres mis en équivalence		
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	1 071 957	1 054 416
- part cessionnaires prov.- (v)	269 804	273 104
- part cessionnaires - (nv)	802 153	781 312
Créances	1 211 327	1 164 349
- Créances nées d'opération d'assurance, réassurance ou cessions en su	867 497	823 058
- Créances sur la clientèle des entreprises du secteur bancaire		
- créances sur les entreprises du secteur bancaire	76 334	64 738
- Autres créances	267 496	276 553
Part des garants dans les engagements en substitution		
Autres actifs	35 539	45 659
- autres immobilisations corporelles	35 539	45 659
- autres		
Comptes de régularisation actif	682 982	657 003
Différence de conversion actif		
Total actif	13 091 827	12 824 268

3.2 BILAN – PASSIF

En k€		
Capitaux propres GROUPE	1 779 663	1 751 352
Fonds propres	1 779 393	1 751 082
Autres fonds mutualistes	270	270
Intérêts minoritaires	422 392	407 598
- intérêts minoritaires - part dans les réserves	397 844	389 201
- intérêts minoritaires - part dans le résultat	24 547	18 396
- réserves de conversion hors groupe		
CAPITAUX PROPRES	2 202 054	2 158 950
Passifs subordonnés	160 000	160 000
Provisions techniques brutes	8 254 658	8 176 793
- provisions d'assurance vie	4 568 195	4 656 692
- provisions d'assurance non vie	3 686 463	3 520 101
Provisions techniques uc	40 862	36 583
Engagements techniques sur opérations données en substitution		
Provisions pour risques et charges et provisions réglementées	55 763	66 195
Fonds dédiés		
Autres dettes	2 230 046	2 095 150
- dettes nées des opérations d'assurance et de ré assurance	890 445	864 770
- dettes envers les entreprises du secteur bancaire	128 835	76 744
- dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire		
- dettes représentées par des titres		
- Autres dettes	1 210 767	1 153 636
Comptes de régularisation passif et comptes de liaison	148 443	130 596
Différence de conversion passif		
Total passif	13 091 827	12 824 268

3.3 COMPTE DE RESULTAT

En k€	Activité Non vie	Activité Vie	Autres activités mutualistes (Livres 1 et 3)	Autres activités (SCI, SA/SAS, GIE, associations)	Intersectoriels	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
Cotisations émises	3 684 826	460 813			-33 752	4 111 887	3 908 581
Variation des cotisations non acquises	-7 835	0			0	-7 835	-7 462
Cotisations acquises	3 676 991	460 813	0	0	-33 752	4 104 052	3 901 119
Produits d'exploitation bancaire						0	0
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	0	0	0	10 848	0	10 848	8 910
Autres produits d'exploitation	81 834	18 434	0	31 130	-73 902	57 496	61 417
Produits financiers nets de charges	87 223	129 445			-13	216 656	144 383
Total des produits d'exploitation courante	169 057	147 879	0	41 978	-73 914	285 000	214 709
Charges des prestations d'assurance	-3 188 842	-413 109			25 205	-3 576 746	-3 440 208
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	-37 271	-3 100			8 566	-31 806	-25 433
Charges d'exploitation bancaire						0	0
Charges des autres activités			0	-46 622	0	-46 622	-40 895
Charges de gestion	-632 714	-101 794	0	0	73 878	-660 630	-567 882
Total des charges d'exploitation courante	-3 858 827	-518 003	0	-46 622	107 649	-4 315 804	-4 074 418
Transferts intersectoriels	0	0	0	0	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-12 778	90 688	0	-4 644	-18	73 248	41 410
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition						0	0
Autres produits nets non techniques						30 033	18 180
RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition						103 281	59 590
Résultat exceptionnel						18 911	2 019
Impôts sur le résultat						-70 053	-24 015
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES						52 139	37 595
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE						52 139	37 595
Quote part dans les résultats des entreprises en MEE						0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE						52 139	37 595
Intérêts minoritaires						-24 547	-18 396
RESULTAT NET (part du groupe)						27 591	19 198

3.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En k€	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements contractuels	474 755	414 806
Autre engagements reçus	282 904	13 432
ENGAGEMENTS DONNES		
Avals, cautions et garanties de crédits	7 627	7 774
Autres engagements donnés	372 416	235 448
AUTRES ENGAGEMENTS		
Valeurs reçues en nantissement des réassureurs		
Autres engagements réciproques		

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

4.1 FAITS SIGNIFICATIFS

Les faits significatifs sont présentés dans la partie 2.4 du présent rapport.

4.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La consolidation est volontaire, avec pour objectif de présenter des états consolidés reflétant l'activité santé et prévoyance d'Harmonie Mutuelle et sa filiale Mutex SA. Les structures sont liées à Harmonie Mutuelle (siège social: 143 rue Blomet à Paris), l'entité consolidante, par des liens capitalistiques. Le périmètre regroupe deux entités, sa principale filiale d'assurance MUTEX SA (siège social : 140 avenue de la République à Chatillon) et sa filiale détenant son patrimoine immobilier, Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de Vie (siège social : 143 rue Blomet à Paris).

En fonction des prises de participation et des modes de détention (directe et indirecte), il est déterminé des pourcentages de contrôle et d'intérêt. Le pourcentage de contrôle (% de droits de vote) sert à établir les chaînes de contrôle, et donc à déterminer le périmètre de consolidation. Le périmètre de consolidation se détermine exclusivement en fonction du niveau de contrôle politique, et non financier. Le pourcentage de contrôle permet également de déterminer la méthode de consolidation. Le pourcentage d'intérêt représente la fraction des droits aux bénéficiaires (ou quotes-parts de pertes), se matérialisant en général par la répartition du dividende, et le cas échéant, des bonis (malis) de liquidation de l'entreprise. Il reflète le droit « financier » ou « pécuniaire » du périmètre consolidé dans ses filiales et participations.

Toutes les structures, au vu des pourcentages de contrôle, font l'objet d'une intégration globale.

Forme juridique	Structure	Méthode d'intégration	% Contrôle	% Intérêt	Evolution / Commentaire
Unions / Mutuelles / structures capitalistiques assurance combinées					
Livre 2	Harmonie Mutuelle	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
SA	MUTEX SA	Intégration Globale	51,37%	51,37%	
Autres entités entités rattachées aux sociétés d'assurance					
SAS	Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de Vie	Intégration Globale	100,00%	100,00%	

4.3 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

Référentiel comptable et réglementaire

Les comptes appelés « comptes consolidés » sont des comptes compilés. Les états comptables compilés sont établis, de façon volontaire, selon un référentiel ad hoc établi selon les principes comptables généraux applicables en France aux entreprises d'assurance, et en particulier sur le règlement 2020-01 de l'ANC. Les états présentent toutefois des dérogations à ce règlement : le périmètre est limité aux seules entités présentées dans la partie 4.2 du présent rapport. Toute autre entité, quel que soit leur pourcentage de détention, est exclue. Par ailleurs, les comptes sont présentés sans harmonisation des taux techniques (maintien des positions sociales). Les informations relatives aux impôts différés, à la rémunération des dirigeants, à la charge d'impôt et aux honoraires des commissaires aux comptes ne sont pas présentées. Les comptes sociaux à partir desquels sont établis le bilan et le compte de résultat consolidé, ont été tenus selon les principes de continuité d'exploitation, de séparation

des exercices et dans le respect du principe de prudence. Les postes d'actif et de passif du bilan, les postes de charges et de produits du compte de résultat, sont inscrits sans compensation.

Il est tenu compte des risques et des pertes intervenus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur, même s'ils étaient connus entre la date de clôture de l'exercice et celle de l'établissement des comptes.

Durée des exercices – date de clôture

La durée des exercices des entités du périmètre est de 12 mois. La date de clôture de l'ensemble des entités entrant dans le périmètre de consolidation est conforme à la date de clôture de la structure consolidante, soit le 31 décembre 2023. Les comptes consolidés du rapport sont établis au 31/12/2023.

Méthodes d'évaluation

Les structures entrant dans le périmètre de consolidation sont des structures qui sont liées à la structure mère par des liens capitalistiques significatifs. La méthode de consolidation retenue pour l'établissement des comptes consolidés est l'intégration globale. Cette dernière consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante, les éléments des comptes sociaux des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- Eliminer les opérations intra-groupes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont valorisés sur la base de la différence entre le coût d'acquisition des titres (prix convenu et frais accessoires) et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise (juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiés) à la date d'acquisition. En application du règlement ANC 2015-07, applicable depuis le 01/01/2016, les écarts d'acquisition ne sont plus systématiquement amortis mais font l'objet de tests de dépréciation. En revanche, pour les sociétés acquises avant 2016, les plans d'amortissement sont maintenus. Si la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition devient inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Une fois l'écart d'acquisition calculé et comptabilisé, il peut être corrigé pendant un délai dit « d'affectation », c'est à dire jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

Concernant, les écarts d'acquisition négatifs, ceux-ci sont comptabilisés en « provision pour risques et charges » et sont repris en « produit exceptionnel ». Pour Mutex, s'agissant d'acquisitions successives en 2012 et 2017, les écarts d'acquisition ont été repris respectivement sur 15 ans et 10 ans, jusqu'au 31/12/2027.

Les placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent les terrains, les immeubles d'exploitation et de placement, ainsi que les parts et actions de sociétés immobilières non cotées n'entrant pas dans le périmètre de consolidation, lorsqu'elles ne respectent pas les seuils de significativité.

Les immeubles sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition ou de construction, augmenté des travaux d'amélioration et sont ventilés selon les composants suivants : gros œuvre (structures et charpentes), clos et couverture (façade et toitures), lots techniques (ascenseurs, traitement de l'air), second œuvre (aménagement intérieurs...).

Les immeubles et leurs travaux sont amortis linéairement en fonction des durées d'utilité déterminées selon la nature des composants, du rythme prévisible de renouvellement et des durées de vie techniques. Ces durées

d'amortissement pour un même composant peuvent varier suivant la catégorie de l'immeuble (immeuble en pierre de taille, construction plus légère, immeuble de placement ou immeuble d'exploitation...) et les usages de la région (Paris, ville de province...).

Les durées d'amortissement retenues dans les comptes sociaux ont été conservées en consolidation (pas de retraitement d'homogénéisation). Il n'a pas été relevé d'écart significatif pour un même type d'immeuble au sein d'une même région.

Catégories	Durées d'amortissement
Gros œuvre	10 à 50 ans linéaire
Clos et couverture	12 à 40 ans linéaire
Lots techniques	10 à 25 ans linéaire
Second Œuvre	3 à 25 ans linéaire

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments sont non réévalués.

En cas d'indicateur de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque le bien ne sera pas détenu durablement (cession envisagée à court ou moyen terme).

Les placements mobiliers

Les placements mobiliers regroupent les titres cotés et non cotés (notamment les titres de participation détenus dans des sociétés n'entrant pas dans le périmètre de consolidation, lorsqu'elles ne respectent pas les seuils de significativité), les SICAV et les parts de fonds communs de placement, les obligations cotées et non cotées, les prêts accordés, ainsi que les avances et les dépôts.

Leur valeur d'inscription à l'actif correspond à leur valeur d'achat ou leur valeur nominale. Les cessions sont traitées selon la méthode « FIFO » (first in, first out) pour les valeurs mobilières de placement.

Leur valeur de réalisation est déterminée comme suit :

- Titres cotés : dernier cours coté du jour de l'inventaire,
- Titres non cotés : valeur vénale si connue, ou estimation selon la dernière situation nette connue,
- SICAV et parts de FCP : dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire,
- Autres placements : valeur comptable éventuellement dépréciée.

Concernant les prêts, les avances et les dépôts, une dépréciation est évaluée dès lors qu'il est estimé que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements : paiement des intérêts ou remboursement du capital.

La provision pour dépréciation durable

Elle a pour objectif de couvrir les moins-values latentes des placements mobiliers et immobiliers, dans le cas où elles présentent un caractère durable. Cette provision ne concerne que les entités soumises au Plan Comptable Assurance.

La règle retenue au niveau du périmètre consolidé pour évaluer le caractère durable de la dépréciation est conforme aux recommandations du CNC selon l'avis du 18/12/2002 et l'avis n° 2006-07 du 30/06/2006 : une

provision est constatée en comptabilité dès lors qu'un fonds ou un titre action a été en situation de moins-value d'au moins 20% sur une période consécutive de 6 mois par rapport à sa valeur comptable. Les méthodes de provisionnement sont homogènes et conformes à la règle du périmètre consolidé.

A noter : l'absence de provision ne dispense pas d'une analyse sur le caractère garanti ou non du capital dans la situation de titres détenus en moins-values latentes.

Les actifs corporels et incorporels

Ces actifs sont enregistrés à leur coût d'acquisition, servant de base de calcul aux amortissements. En cas d'indicateur de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Actifs incorporels	Durées d'amortissement
Droit au bail	sur la durée du Bail
Logiciels informatiques	3 à 7 ans linéaire
Fond de Commerce	Non amortis

Actifs corporels	Durées d'amortissement
Aménagements, agencements	3 à 25 ans linéaire
Matériel et outillage	2 à 25 ans linéaire
Matériel médical	5 à 20 ans linéaire
Mobilier	3 à 20 ans linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans linéaire
Autres Immobilisations corporelles	3 à 15 ans linéaire

Les créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale et n'appellent pas de commentaire particulier. Des provisions ont été constituées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles les créances étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des principales provisions techniques

Evaluation des provisions pour prestations à payer

Cette provision représente l'estimation du coût de l'ensemble des sinistres survenus et non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elle inclut une majoration pour les frais de gestion déterminée en fonction d'un taux de frais réels observés.

Evaluation des provisions pour égalisation

Cette provision est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations collectives couvrant les risques de dommage corporel (risque décès, incapacité et invalidité), et aux risques attentats et

climatiques. Elles ont fait l'objet d'une annulation dans les comptes consolidés lorsqu'elles ne sont pas contractuelles.

Evaluation des provisions mathématiques

Elles représentent la différence entre la valeur actuelle des engagements pris par l'assureur d'une part, et par les assurés d'autre part, en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Elles sont comptabilisées au passif du bilan et sont représentées par des actifs réglementés.

Evaluation des provisions globales de gestion

Cette provision est destinée à faire face aux charges de gestion futures des contrats, non couvertes par ailleurs. La règle du périmètre consolidé pour le calcul de la provision globale de gestion s'applique sur des ensembles homogènes de contrats (« type de contrats »), en utilisant le taux de rendement prévisionnel des placements, estimé de manière prudente (contrairement à un taux réglementaire dans les comptes sociaux).

Evaluation des provisions pour participation aux bénéfiques

La participation aux bénéfiques est calculée sur toutes les garanties Vie à l'exclusion des contrats collectifs d'assurance décès. Le calcul réglementaire de la participation aux bénéfiques est le suivant :

Montant minimal de la participation aux bénéfiques =
+ 90% du compte technique Vie,
+ 85% du compte financier Vie,
+100% du solde de réassurance cédée.

La mutuelle ou l'assureur peut décider de distribuer plus que le montant minimum. Le cas échéant, certains retraitements de consolidation, génèrent également des retraitements de participation aux bénéfiques. Le taux de participation aux bénéfiques, est un taux moyen sur 3 ans calculé de la manière suivante : Charge de Participation aux Bénéfices versée en intérêts techniques dans les Provisions Mathématiques + Charge de Participation aux Bénéfices comptabilisée en participations aux excédents) / Produits financiers nets de l'exercice.

La provision pour participation aux bénéfiques et ristournes Non-Vie comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfiques et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés ou ne sont pas inclus dans un "fonds spécial". Une provision de 8,5 M€ pour participation aux ristournes a été dotée cette année de manière exceptionnelle, pour redistribution aux adhérents. Cette provision fait suite de la décision de la Cour d'appel de Paris, qui a condamné les laboratoires Servier à payer à Harmonie Mutuelle 8,5 M€ au titre des préjudices subis dans l'affaire du Mediator.

Evaluation des frais d'acquisition (Non-Vie)

L'objectif est de s'assurer que le calcul des frais d'acquisition reportés en activité Non-Vie est effectué sur une base cohérente avec celle utilisée pour le report des primes non acquises. Ces frais sont amortis sur la durée résiduelle des contrats considérés. Si tel est le cas, les frais d'acquisition reportés ne font pas l'objet de retraitement.

Evaluation des frais d'acquisition (Vie)

Les retraitements à opérer sont les suivants :

- Annulation des frais d'acquisitions reportés et provisions pour frais d'acquisition reportés,

- Enregistrement dans les comptes consolidés des charges d'acquisition à étaler.

En effet, les coûts d'acquisition de la production nouvelle ne sont pas toujours couverts par les produits de l'année (prélèvements sur primes essentiellement). Lorsque les commissions sont escomptées, les produits de l'année considérée ne suffisent pas à couvrir ces coûts, qui sont couverts par les marges futures des contrats concernés.

Le principe comptable retenu en consolidation consiste, après avoir estimé le résultat prévisionnel du contrat hors frais d'acquisition, à répartir annuellement ces frais d'acquisition au prorata du résultat annuel rapporté au résultat total. Dans le cas où le résultat futur ne permet pas de couvrir les frais d'acquisition, la perte ainsi calculée doit être immédiatement provisionnée.

Il n'y a pas de comptabilisation de frais d'acquisition reportés ou de provision pour frais d'acquisition reportés dans les comptes sociaux des entités consolidées.

Les provisions pour risques et charges

Engagements sociaux

Les engagements sociaux sont inclus dans le poste « Provisions pour risques et charges ». A noter que Mutex SA a externalisé son engagement sur un fonds. Les engagements provisionnés dans les comptes consolidés sont nets de la valorisation de ces fonds externalisés.

Le calcul de la provision a été effectué en tenant compte des paramètres suivants :

- Méthode prospective ;
- Age de départ 60 ans + progression de 4 mois jusqu'à 64 ans,
- Dernière table de mortalité retenue INSEE TD-TV 18-20,
- Age moyen de début de carrière : 20 ans pour les non-cadres, 23 ans pour les cadres
- Taux de rotation du personnel basé sur le taux réel moyen des départs volontaires sur 3 ans et par tranches d'âges,
- Coefficient de revalorisation des salaires basé sur le taux réel moyen des évolutions sur 3 ans et par tranches d'âges,
- Taux d'actualisation (Taux Moyen de rendement des Obligations sur 18 mois) 2,97%.

Sont également comptabilisés, les engagements de retraite liés aux régimes à prestations définies (article 39 du code général des impôts). La provision a été évaluée selon les paramètres suivants : âge de départ 65 ans, table de mortalité TGH05 – TGF05, taux d'actualisation 2,97%, taux de revalorisation des salaires 1%.

Le périmètre consolidé n'a pas retenu l'option offerte par la révision de novembre 2021 de la recommandation 2013-02. L'Autorité des normes comptables (ANC) autorise une méthode alternative d'amortissement, qui conduit à une baisse des engagements autres des indemnités de départ à la retraite.

Provisions pour gros travaux

Seules les provisions concernant les programmes d'entretien et d'adaptation planifiés pour les 5 années à venir ont été maintenues au bilan consolidé.

Impôts différés

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations

futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan. Les opérations réalisées par le périmètre consolidé, peuvent entraîner des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôts qui sont qualifiés de différés. Tous les passifs d'impôts différés doivent être pris en compte ; en revanche, et par mesure de prudence, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que si leur récupération a une forte probabilité de se réaliser à horizon moyen-terme, en raison d'un bénéfice imposable attendu. Les taux d'impôt différé utilisés sont 25% ou 25,83% (pour les entités soumises à la contribution additionnelle).

4.4 PRINCIPAUX RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

Retraitements d'homogénéité des comptes

Les retraitements dans un but d'homogénéité, ne sont effectués que lorsqu'ils revêtent un caractère significatif. Des retraitements ont ainsi été opérés au titre des :

Ecarts de réévaluation

Au sein du périmètre consolidé, Harmonie Mutuelle a fait l'objet de réévaluation par le passé. Ces réévaluations reprises par Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de Vie sont retraitées et annulées dans les comptes consolidés pour les montants les plus significatifs. Les éventuelles dépréciations comptabilisées dans le cadre spécifique de la réévaluation sont également annulées dans les comptes consolidés.

Retraitements de consolidation

Annulation les provisions d'égalisation Vie et Non-Vie non contractuelles

Comptabilisées dans les comptes sociaux, ces provisions sont destinées à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations collectives couvrant les risques de dommage corporel (risque décès, incapacité et invalidité), et les risques attentats et climatiques.

Annulation de la réserve de capitalisation (activité majoritairement Vie)

Elle est comptabilisée dans les comptes sociaux de Mutex SA. Cette réserve est destinée à couvrir la perte éventuelle sur cession des placements obligataires désignés comme étant des « titres amortissables ». Les reprises ou dotations de cette réserve dans les comptes sociaux sont annulées dans le résultat consolidé de l'exercice. A noter que le mécanisme de réserve de capitalisation n'existe plus dans les structures exerçant une activité majoritaire en Non-Vie (Harmonie Mutuelle).

Annuler les amortissements dérogatoires, comptabilisés dans les comptes sociaux

Ces amortissements sont constatés pour la seule application de la législation fiscale. Les reprises ou dotations de l'exercice sont donc annulées dans le résultat consolidé de l'exercice.

Elimination des opérations réciproques intersectorielles

Toutes les opérations internes au périmètre consolidé sont éliminées. Les éléments du compte de résultat et du bilan sont présentés avant éliminations intersectorielles.

4.5 CHANGEMENTS DANS LES REGLES ET METHODES OU DE PRESENTATION

Changement de règles comptables

Néant.

Changement de règles d'évaluation

Néant.

Changement de règles de présentation

Néant.

4.6 NOTES SUR LE BILAN

Actifs incorporels

En k€	Valeur brute 2022	Mvts Périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Valeur brute 2023	Amortissements / Provisions	Valeur nette 2023
Frais d'établissement	7					7	-7	
Frais de recherche et développement	763					763	-763	
Concessions, Marques et Logiciels	201 796		15 465			217 261	-173 275	43 986
Droit au bail	9 386			-407		8 979	-8 374	605
Fonds de commerce	30 000					30 000	-30 000	
Autres immobilisations incorporelles	23 061			-1		23 060	-22 814	246
Ecart d'acquisition								
Actifs incorporels	265 012		15 465	-408		280 069	-235 232	44 837

Les actifs incorporels nets sont essentiellement composés de concessions, marques et logiciels.

Placements

Terrains et constructions

En k€	Valeur brute 2022	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Valeur brute 2023	Amortissements / Provisions	Valeur nette 2023
Terrains non construits							
Parts de sociétés à objet foncier	128 580	1 500			130 080	-823	129 257
Immeubles hors exploitation bâtis	776			-70	706	-364	342
Parts SCI non cotées Hors exploitation	13 833	2	-10		13 824	-1 815	12 009
Immeubles d'exploitation	309 564	71	-5 720	15 918	319 834	-178 339	141 495
Titres de participation SCI Exploitation	1 813				1 813		1 813
Terrains affectés à une construction	31 100		-981	2 449	32 568		32 568
Immeubles en cours de construction hors exploitation							
Immeubles d'exploitation en cours	3 216	5 477		-2 165	6 529		6 529
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	488 881	7 050	-6 710	16 132	505 353	-181 341	324 013

Les placements immobiliers regroupent les terrains, les immeubles d'exploitation et de placement, ainsi que les parts et actions de sociétés immobilières non cotées n'entrant pas dans le périmètre de consolidation.

Autres placements

En k€	Montant brut 2023	Provision / dépréciation	Montant net 2023	Prov./ Dépré. Dot. de l'exercice	Prov./ Dépré. Rep. de l'exercice
Placements des entreprises liées et lien de participation	873 809	-7 720	866 089	-3 103	33 297
Autres placements	8 835 661	-27 832	8 807 828	-8 381	936
Total	9 709 470	-35 553	9 673 917	-11 485	34 233

Les autres placements présentés ci-dessus sont hors placements immobiliers.

Etat récapitulatif des placements Assurance dans l'OCDE (y compris immobilier)

En k€	Valeur brute 31/12/2023	Valeur Nette 31/12/2023	Valeur de réalisation 31/12/2023	Plus valeur latente 31/12/2023	Valeur brute 31/12/2022	Valeur Nette 31/12/2022	Valeur de réalisation 31/12/2022	Plus valeur latente 31/12/2022
Placements immobiliers	505 353	324 013	453 964	129 951	488 881	314 209	462 140	147 931
Placements dans les entreprises liées	873 809	866 089	1 411 430	545 341	889 344	851 430	918 632	67 203
Actions et Autres Titres à revenu variable	1 664	1 609	1 875	266	1 782	1 722	1 980	258
OPCVM de titres à revenus fixes	111 973	111 973	121 918	9 945	255 705	255 705	249 681	-6 024
OPCVM de titres à revenus variables	1 881 381	1 869 439	2 276 181	406 742	1 816 991	1 811 508	2 149 462	337 954
Obligations et Autres Titres à revenu fixe	6 181 425	6 169 917	6 664 230	494 313	6 277 188	6 266 679	6 400 070	133 390
Autres prêts et effets assimilés	3 648	3 648	3 649	1	4 470	4 470	4 470	
Dépôts auprès des cédants	53 047	53 047	53 047		53 358	53 358	53 358	
Autres dépôts, cautionnements et placements	602 523	598 195	599 872	1 677	259 415	255 079	255 079	
Placements des entreprises d'assurance (hors placements représentant des engagements en uc)	10 214 823	9 997 930	11 586 166	1 588 236	10 047 133	9 814 159	10 494 872	680 712
Total des placements cotés	6 148 162	6 136 654	7 111 501	974 848				
Total des placements non cotés	4 066 661	3 861 276	4 474 665	613 389				
Part des placements d'assurance Non Vie	4 838 182	4 798 285	5 630 938	832 653				
Part des placements d'assurance Vie	5 376 641	5 199 645	5 955 228	755 583				

Le total des placements (hors placements représentant des engagements en UC) s'élève à 9 997 930 k€ au 31/12/2023 en valeur nette comptable.

Répartition des placements (en valeur nette comptable)

En k€	31/12/2023	%
Terrains et constructions	324 013	3,24%
Placements dans les entreprises liées	866 089	8,66%
Autres placements (Valeurs Mobilières de Placement)	8 754 781	87,57%
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	53 047	0,53%
Total	9 997 930	100,00%

Placements dans les entités liées et dans les entités avec lesquelles existe un lien de participation

* Capital social, capitaux propres et résultat - Réel N-1

Société	Siège social	% détention du capital	Capital social (en k€)	Capitaux propres (en k€)	Résultat dernier exercice (en k€)	Valeur nette comptable (en k€)	Valorisation de la participation (en k€)
IPS SAS*	143, rue Blomet - 75015 PARIS	100,00%	0	197	5	1	1
SCI DESIRE COLOMBE*	29, quai François Mitterand - 44273 NANTES	100,00%	484	715	145	520	951
SCI EHPAD LA SOURCE*	23, bd Jean Jaurès - 45000 ORLEANS	100,00%	2	-1 307	203	0	972
SCI SVF LA CIGOGNE*	23, bd Jean Jaurès - 45000 ORLEANS	100,00%	7 102	6 871	38	5 287	5 287
SCI LA FORET*	29, quai François Mitterand - 44273 NANTES	99,97%	935	2 060	-213	2 156	3 344
GIE SYNERGIE MUTUELLES*	6, rue brindejonc les moulinais - 31500 TOULOUSE	81,04%	617	617	0	500	500
SCI LA BRIANDERIE*	29, quai François Mitterand - 44200 NANTES	65,89%	1 708	2 873	2	1 264	1 419
HM VYV INNOVATION*	143, rue Blomet - 75015 PARIS	53,46%	9 810	9 033	-387	5 244	5 244
BAUDOUIN*	LD Prince - 49290 CHAUFEDONDS-SUR-LAYON	53,19%	418	472	61	0	0
FONCIERE HGO*	29, quai François Mitterand - 44200 NANTES	49,72%	100 079	102 367	6	51 727	64 692
SCI LES TILLEULS*	20-22, rue de la Milletière - 37075 TOURS	45,00%	2	-1 306	186	0	805
SCI LA MUTUALISTE*	60-68, rue Carnot - 86000 POITIERS	44,00%	724	1 740	-11	319	1 454
SCI ROMOMUT*	6, rue Porte Brault - 41200 ROMORANTIN	38,00%	762	753	9	290	512
HOSPI GRAND OUEST*	29, quai François Mitterand - 44273 NANTES	33,80%	51 033	26 571	-879	9 573	9 573
SCI MSP RETIERS*	28, rue de Rennes - 49010 ANGERS	30,62%	598	628	30	183	246
SCI MUT'YON*	110, bd d'Italie - 85000 LA ROCHE SUR YON	26,85%	1 716	8 391	254	1 523	2 850
VYV INVEST*	62-68, rue Jeanne d'Arc - 75013 PARIS	21,94%	454 744	404 953	-1 372	108 789	127 140
FINANCE CONSEIL SYF SAS*	45 av du Gresille - 49000 ANGERS	20,65%	53	7 614	-1 662	4 990	4 990
SCI SOLIDARITE MUTUALISTE*	14 rue Jean-Baptiste Colbert - 56100 LORIENT	14,71%	518	1 141	29	76	419
SCI MUTUALITE 2000*	14 rue Jean-Baptiste Colbert - 56100 LORIENT	14,71%	104	511	61	15	105
FONDO SALUTE*	Via San Gregorio 48 20100 MILANO MI	10,00%	400	31	-35	0	0
SCI SOULT*	202, avenue du Pélissier - 81000 ALBI	10,00%	2	1 097	129	0	284
SCI MUTARCHE*	20-22, rue de la Milletière - 37100 TOURS	10,00%	2	622	43	0	165
SCI PALAIS DE LA MUTUALITE*	255, rue de Vaugirard - 75719 PARIS	7,89%	26 909	48 344	2 722	2 189	5 569
EGAS SAS*	3, square Max Hymans - 75748 PARIS	2,00%	21 400	15 885	-76	650	628
UMR SA*	12, Rue des Cornulier 44000 NANTES	3,00%	247 669	296 321	18 252	5 931	5 931

Placements des autres entreprises

En k€	Valeur brute 31/12/2022	Mvts de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Valeur brute 31/12/2023	Dépréciation	Valeur nette 31/12/2023
Placements des autres entreprises	6 383	0	109	-89	0	6 403	-3	6 400
Total	6 383	0	109	-89	0	6 403	-3	6 400

Les placements des autres entreprises concernent HMFLV et comprennent les parts de SCPI et les dépôts versés aux propriétaires.

Parts des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques

En k€	Solde 31/12/2022	Dotation	Reprise	Autres mvts	Solde 31/12/2023
Prov. d'assurance Vie	74 879	78 199	-60 184	1 209	94 103
Prov. pour sinistres à payer (Vie)	172 781	180 256	-240 447	3 360	115 950
Prov. pour égalisation	14 315	15 479	23 288	0	53 082
Autres prov. techniques Vie	11 129	6 669	-11 129	0	6 669
PROVISIONS TECHNIQUES VIE	273 104	280 603	-288 472	4 569	269 804
Prov.pr cotisations non acq.& risques en cours (Non-vie)	0	0	0		0
Prov. pour sinistres à payer (Non-vie)	147 024	160 235	-119 688	4 429	192 000
Prov.pour égalisation	51 154	33 182	-39 379	0	44 957
Autres prov. techniques Non-vie	583 133	592 173	-621 100	10 990	565 197
PROVISIONS TECHNIQUES NON VIE	781 312	785 589	-780 167	15 419	802 153
Prov. des contrats en UC					
PART DES CESS. ET RETROCESS. DANS LES PROV. TECHNIQUES	1 054 416	1 066 192	-1 068 639	19 988	1 071 957

La part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques s'élève à 1 071 957 k€ au 31/12/2023. Elle est constituée de provisions techniques réassurées auprès d'organismes extérieurs.

Créances

Créances nées d'opérations d'assurance ou de réassurance

En k€	Brut 31/12/2023	Provisions	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Cotisations acquises non émises	252 150		252 150	207 147
Créances Assurés	418 805	-49 710	369 094	356 795
Intermédiaires d'assurances	32 705		32 705	17 816
Comptes courants des co-assureurs	108 248	-1 481	106 767	107 903
Autres Tiers	3 187		3 187	14 758
Créances nées d'opérations d'assurance directe	815 095	-51 191	763 904	704 419
Comptes courants des cessionnaires & rétrocessionnaires	24 498		24 498	24 290
Comptes courants des cédants et rétrocedants	79 095		79 095	94 349
Courtiers de réassurance & autres intermédiaires				
Part des réassureurs dans les P.A.N.				
Créances nées d'opérations de réassurance	103 593		103 593	118 639
Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance	918 688	-51 191	867 497	823 058

Créances sur les entreprises du secteur bancaire

En k€	Brut 31/12/2023	Provisions	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	76 334		76 334	64 738

Ce poste comprend l'ensemble des positions bancaires débitrices des entités du périmètre consolidé.

Autres créances

En k€	Brut 31/12/2023	Provisions	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
Personnel & comptes rattachés	782		782	233
Sécurité Sociale & autres organismes	1 946		1 946	1 789
Etat & autres collectivités publiques	22 637		22 637	21 175
Etat impôt sur les sociétés				
Comptes courants des actionnaires, sociétaires	59 168	-1 376	57 792	30 032
Débiteurs divers	158 322	-1 339	156 983	196 353
Impôts différés actifs	27 356		27 356	26 971
Autres créances	270 211	-2 715	267 496	276 553

Echéanciers des créances brutes (hors impôts différés)

En k€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2023
Cotisations acquises non émises	252 150			252 150
Créances Assurés	418 805			418 805
Intermédiaires d'assurances	32 705			32 705
Comptes courants des co-assureurs	108 248			108 248
Autres Tiers	3 187			3 187
Comptes courants des cessionnaires & rétrocessionnaires	24 498			24 498
Comptes courants des cédants et rétrocedants	80 532	-1 437		79 095
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	76 334			76 334
Capital souscrit non appelé				
Personnel & comptes rattachés	782			782
Sécurité Sociale & autres organismes	1 946			1 946
Etat & autres collectivités publiques	22 637			22 637
Etat impôt sur les sociétés				
Comptes courants des actionnaires, sociétaires	-2 194	11 887	49 475	59 168
Débiteurs divers	158 322			158 322
Total créances par échéances	1 177 953	10 449	49 475	1 237 878

Les créances sont majoritairement des créances à moins d'un an.

Autres actifs

En k€	Valeur brute 31/12/2022	Mouvement de Périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mvts	Valeur brute 31/12/2023	Amortissements	Valeur nette 31/12/2023
Dépôts et cautionnements	230		7	-192		45		45
Autres immobilisations corporelles	132 781		3 055	-3 136	319	133 020	-97 525	35 494
Actifs corporels	133 012		3 062	-3 328	319	133 065	-97 525	35 539

Comptes de régularisation actif

En k€	Solde 31/12/2022	Variation	Solde 31/12/2023
Primes sur obligations			
Intérêts et loyers acquis et non échus	58 385	12 540	70 925
lcne - prêts entreprises liées	338	95	433
Frais d'acquisition reportés	6 712	3 126	9 838
Charges constatées d'avance	3 296	3 516	6 812
Autres comptes de régularisation - actif	15 367	2 935	18 302
Diff. prix de rbsmt	572 905	3 768	576 673
Total comptes de régularisation actif	657 003	25 980	682 982

Ces comptes reflètent les ajustements ou régularisations liées aux écritures d'inventaire, notamment afin de respecter le principe de séparation des exercices.

Fonds propres

En k€	Fonds d'établissement	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Part Groupe	Minoritaires	Total
Fonds propres consolidés 31/12/2022	1 447 429	284 454	19 198	1 751 352	407 598	2 158 950
Affectation de résultat		19 198	-19 198			
Résultat			27 591	27 591	24 547	52 139
Autres mouvements	70	649		719	-9 753	-9 034
Fonds propres consolidés 31/12/2023	1 447 499	304 302	27 591	1 779 663	422 392	2 202 054

Passifs subordonnés

En k€	Solde 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Autres mvts	Solde 31/12/2023
Titres participatifs émis					
Emprunts obligataires subordonnés à durée déterminée		160 000			160 000
Autres emprunts subordonnés à durée déterminée					
Autres emprunts subordonnés à durée indéterminée					
Passifs subordonnés	160 000				160 000

Provisions techniques brutes

	2023.12	2022.12
Provisions d'assurance vie	4 084 171	4 173 970
Provisions pour prestations à payer - vie	351 286	375 374
Provisions pour participation aux excédents et ristournes vi	44 374	40 250
Provision pour égalisation (vie)	88 364	67 097
Autres provisions techniques (vie)		
Provisions techniques vie	4 568 195	4 656 692
Prov. pour cotisations non acquises (non-vie)	22 141	14 306
Provisions pour prestations à payer - non vie	895 124	806 817
Provisions pour participation aux excédents et ristournes n	23 928	15 868
Provisions pour égalisation (non vie)	220 288	172 452
Autres provisions techniques (nv)	2 524 981	2 510 658
Provisions techniques non vie	3 686 463	3 520 101
Provisions techniques uc	40 862	36 583
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	8 295 520	8 213 376

Provisions pour risques et charges

En k€	Solde 31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Solde 31/12/2023
Litiges	9 877	2 084	-2 164	71	9 868
Indemnités départ en retraite	28 638		-5 843		22 795
Contrôles fiscaux et impôts					
Autres	4 093	-282	1 598		5 409
Ecart d'acquisition net	23 587		-5 897		17 690
Provisions pour Risques & Charges	66 195	1 802	-12 306	71	55 763

Ces provisions relatent principalement les engagements sociaux, à savoir indemnités de départ en retraite, médailles du travail, et retraite complémentaire (Article 39), ainsi que les écarts d'acquisition négatifs. Elles enregistrent principalement :

- Les provisions pour litiges pour un montant de 9 868 k€, comprenant divers risques tels que des litiges RH, contrôles URSSAF ou encore les litiges fournisseurs.
- Les provisions pour indemnités de départ en retraite pour un montant de 22 795 k€. Cette provision couvre à la fois les engagements au titre des indemnités de départ en retraite et les engagements de retraite complémentaire, liés aux régimes à prestations définies (article 39 du code général des impôts).
- Les autres provisions pour un montant de 5 409 k€ comprenant les engagements au titre de la médaille du travail et la provision au titre des congés payés sur les arrêts maladie supérieurs à 90 jours.
- Provisions pour écart d'acquisition négatif pour un montant net de 17 690 k€. L'écart d'acquisition négatif correspond à la différence entre la valeur des titres de Mutex S.A. et la quote-part de situation nette.

Autres dettes

Dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance

En k€	Solde 31/12/2022	Variation	Autres Mvts	Solde 31/12/2023
Dettes pour dépôt espèces	391 674	7 094	3 649	402 417
Dettes Assurés	9 338	1 147	2 074	12 559
Intermédiaires d'assurances	9 982	2 624		12 606
C/C des co-assureurs	81 574	-866		80 707
Autres Tiers	50 664	20 529		71 193
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	543 232	30 527	5 723	579 482
C/C cess. & rétrocessionnaires - Autres	284 232	-10 295	1 079	275 017
C/C cédants et rétrocédants - Autres	37 226	-2 975	1 694	35 946
Courtiers de réassurance & aut.intermédiaires	78	-78		
Part des réassureurs dans les P.A.N.				
Dettes nées d'opérations de réassurance	321 537	-13 348	2 773	310 962
Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	864 770	17 179	8 496	890 445

Les dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance s'élèvent au 31/12/2023 à 890 445 k€.

Echéancier des dettes des opérations d'assurance et de réassurance

En k€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2023
Dettes pour dépôt espèces				
Dettes Assurés	12 559			12 559
Intermédiaires d'assurances	12 606			12 606
C/C des co-assureurs	80 707			80 707
Autres Tiers	71 193			71 193
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	177 065			177 065
C/C cess. & rétrocessionnaires - Autres	275 017			275 017
C/C cédants et rétrocédants - Autres	35 946			35 946
Courtiers de réassurance & aut.intermédiaires				
Part des réassureurs dans les P.A.N.				
Dettes nées d'opérations de réassurance	713 380			713 380
Total	890 445			890 445

Dettes envers les établissements du secteur bancaire

En k€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2023
Dettes établissements de crédit	21 717	81 196	18 061	120 974
Concours bancaires	7 861			7 861
Total	29 577	81 196	18 061	128 835

Ce poste est essentiellement composé des dettes envers les établissements de crédit (emprunts).

Echéancier des dettes envers les entreprises du secteur bancaire

En k€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2023
Dettes établissements de crédit	21 717	81 196	18 061	120 974
Concours bancaires	7 861			7 861
Total	29 577	81 196	18 061	128 835

Autres dettes

En k€	Solde 31/12/2022	Variation	Autres Mvts	Solde 31/12/2023
Emprunts obligataires non subordonnés				
Dépôts & cautionnements reçus entités liées	376	26		402
Dépôts & cautionnements reçus autres				
Autres emprunts et dettes assimilés entités liées				
Autres emprunts et dettes assimilés autres		30		30
Emprunts et dettes financières divers	376	56		432
Dettes personnel et comptes rattachés	37 072	8 960		46 033
Dettes des organismes sociaux	28 458	5 264	41	33 763
Etat et autres collectivités publiques	105 829	30 979	175	136 984
Comptes courants des entités liées	4 719	-35 579	42 691	11 832
Créditeurs divers	912 442	8 402	1 194	922 038
Fournisseurs factures non parvenues	2 171	320	35	2 526
Charges à payer	62 569	-6 972	1 563	57 160
Autres dettes	1 153 261	11 374	45 701	1 210 335
TOTAL AUTRES DETTES	1 153 636	11 430	45 701	1 210 767

Echéancier des autres dettes

En k€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2023
Emprunts obligataires non subordonnés				
Dépôts & cautionnements reçus entités liées			402	402
Dépôts & cautionnements reçus autres				
Total Dépôts & cautionnements reçus			402	402
Autres emprunts et dettes assimilés entités liées				
Autres emprunts et dettes assimilés autres	30			30
Total autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	30			30
Personnel & comptes rattachés	46 033			46 033
Sécurité Sociale & autres organismes	33 763			33 763
Etat & autres collectivités publiques	131 736			131 736
Impôts différés passif	5 248			5 248
Comptes courants des entités liées & Autres comptes courants	11 809	23		11 832
Créditeurs divers	891 988	2 550	27 500	922 038
Fournisseurs factures non parvenues	2 526			2 526
Charges à payer	57 160			57 160
Total autres	1 180 262	2 573	27 500	1 210 335
Total autres dettes	1 180 292	2 573	27 902	1 210 767

Comptes de régularisation passif

En k€	Solde 31/12/2022	Variation	Autres Mvts	Solde 31/12/2023
Produits constatés d'avance	1	6	154	161
Autres comptes de régularisation - passif	60 972	14 017		74 989
Amort. des différences	69 623		3 670	73 294
Comptes de liaison		-127	127	
Comptes de régularisation	130 596	13 896	3 951	148 443

Ces comptes reflètent les ajustements ou régularisations liés aux écritures d'inventaire, notamment afin de respecter le principe de séparation des exercices.

4.7 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits financiers nets de charges

En k€	Non Vie	Vie	31/12/2023	31/12/2022
Revenus des placements		65 791	65 791	74 151
Autres produits des placements	87 223	66 175	153 398	88 362
Produits provenant de la réalisation des placements		21 134	21 134	29 376
Ajustement ACAV (plus-values)		5 078	5 078	1 458
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts		-12 832	-12 832	-2 198
Autres charges de placements		-10 508	-10 508	-7 480
Pertes provenant de la réalisation des placements		-4 646	-4 646	-30 594
Ajustement ACAV (moins-values)		-761	-761	-8 693
PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES	87 223	129 432	216 656	144 383

Ce poste correspond à la quote-part de résultat financier allouée au résultat technique.

Ventilation des charges par nature des « autres activités »

Charges des autres activités en k€	Solde 31/12/2023	% du total	Solde 31/12/2022	% du total	Variation 2023 / 2022	Variation en %
Achats et charges externes	-22 239	47,7%	-21 156	51,7%	-1 083	5,1%
Charges de personnel	-5 608	12,0%	-5 162	12,6%	-446	8,6%
Impôts et taxes	-3 388	7,3%	-3 089	7,6%	-299	9,7%
Autres charges d'exploitation	-3	0,0%	-1	0,0%	-2	275,2%
Dotations aux amortissements et aux provisions	-15 384	33,0%	-11 487	28,1%	-3 897	33,9%
TOTAL	-46 622	100,0%	-40 895	100,0%	-5 728	14,0%

Ce poste est constitué principalement des charges relatives au personnel (y compris le personnel externe inclus dans le poste « Achats et charges externes ») ainsi que les impôts et taxes associés.

Résultat exceptionnel

En k€	Solde 31/12/2023	Solde 31/12/2022
Reprise de provisions pour charges exceptionnelles		67
Reprise de provisions pour dépréciation exceptionnelles		
Autres produits exceptionnels	23 418	6 455
Total produits exceptionnels	23 418	9 534
Dotations aux provisions pour charges exceptionnelles		
Dotations aux provisions pour dépréciations exceptionnelles		
Autres charges exceptionnelles	-4 507	-4 171
Total charges exceptionnelles	-4 507	-7 514
Résultat exceptionnel	18 911	2 019

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Impôts sur les résultats

Le montant de l'impôt sur les résultats s'élève à 70 053 k€ sur l'exercice contre 24 015 k€ en 2022.

4.8 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Effectifs

L'effectif du périmètre consolidé s'élève en 2023 à 5 016 salariés.

Evènements postérieurs

Les évènements postérieurs sont présentés dans la partie 2.7 du présent rapport.



Harmonie Mutuelle
143, rue Blomet - 75015 Paris
harmonie-mutuelle.fr



Harmonie
mutuelle

GRUPE **vyv**